



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## emploi et activité

Question au Gouvernement n° 995

### Texte de la question

#### CRISE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Nicolas, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Jean-Pierre Nicolas. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

L'industrie du médicament en France vit une crise spécifique. Pour la première fois depuis vingt ans, cette industrie ne crée plus d'emplois mais, au contraire, en détruit, alors qu'elle était, depuis dix ans, en progression annuelle moyenne de 2 %. Pour les entreprises du médicament, la situation risque de s'aggraver dans les années qui viennent, eu égard aux changements majeurs auxquels elles sont confrontées : le développement des biotechnologies et des bioproductions, ainsi que l'indispensable maîtrise des dépenses médicalisées qui ne permet plus de supporter le coût de certains médicaments, certes évolués, mais très largement concurrencés par la montée en puissance du marché du médicament générique, produit notamment dans les pays émergents, au détriment des *princeps*. Selon la plus optimiste étude d'Arthur D. Little, c'est-à-dire avec la mise en place d'actions volontaristes pour faire des sciences du vivant un secteur attractif, l'emploi baisserait tout de même de 8 % d'ici à 2015.

Cette tendance se traduit par de nombreux plans de restructuration, parmi lesquels ceux de Pfizer, de Sanofi-Aventis, de Schering-Plough et, tout récemment, du groupe GlaxoSmithKline, qui a annoncé brutalement la suppression de 40 % du personnel en trois ans à Évreux, soit 798 emplois. Cette situation constitue pour le bassin d'emploi un véritable séisme économique, social et humain, bien sûr pour le personnel de Glaxo, mais aussi pour celui de nombreuses entreprises sous-traitantes.

Afin de préserver l'emploi et d'éviter que des bassins entiers ne soient sinistrés, pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'État, indiquer à la représentation nationale quelle est la stratégie du Gouvernement ("*Il n'y en a pas !*" sur les bancs du groupe SRC) pour mettre un terme à cette hémorragie par des décisions nationales, certes, mais aussi probablement par des négociations avec les directions mondiales de ces groupes. À cet égard, pardonnez-moi de plaider un peu égoïstement en faveur du site Glaxo d'Évreux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.  
M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. Monsieur Jean-Pierre Nicolas, vous appelez mon attention sur la suppression de 848 emplois par l'entreprise GSK, dont 798 sur le site d'Évreux. En préambule, comme vous l'avez très bien fait, il faut tenir un discours de vérité : nous sommes totalement mobilisés sur ce dossier, mais c'est une mauvaise nouvelle. Cette situation n'est pas, au demeurant, la conséquence directe de la crise financière ou de la crise économique ; elle résulte, vous l'avez dit, d'une mutation du secteur de la pharmacie. Celui-ci est pris d'un côté par l'arrivée de la production de médicaments génériques et, de l'autre, par l'importance des investissements nécessaires, notamment dans le domaine des biotechnologies, ce qui fait subir un effet de ciseaux à tous les fabricants et à tous les laboratoires pharmaceutiques.

GSK a annoncé cette restructuration comme elle en a annoncé d'autres à l'échelle mondiale puisqu'elle va supprimer 50 % de ses effectifs aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Dire la vérité ne signifie pas refuser de se battre pour notre industrie pharmaceutique, en particulier pour les

salariés d'Évreux.

Tout d'abord, le groupe GSK a confirmé récemment à Christine Lagarde que le site d'Évreux ne fermerait pas,...

M. Christian Eckert et M. Patrick Roy. Nous voilà rassurés !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. ...et que le projet de réorganisation a pour objectif d'en faire un site viable dans la durée. C'est une annonce certes difficile à entendre aujourd'hui, compte tenu des restructurations en cours, mais c'est un point important que la pérennisation du site d'Évreux.

En outre, le groupe est ouvert à toute possibilité de reprise, par des salariés qui en manifesteraient la volonté, d'une partie de l'activité qui aura été supprimée. Nous allons donc travailler avec mon équipe, à Bercy, pour tenter de mettre en oeuvre cette reprise partielle. (*" Baratin ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Patrick Roy. Vous nous avez déjà chanté la même chanson, monsieur le secrétaire d'État !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Enfin, le président de cette entreprise nous a confirmé que la restructuration ne remettrait pas en cause les investissements programmés sur le site de Saint-Amand-les-Eaux, qui devraient permettre, de leur côté, la création de 128 emplois.

Vous voyez, monsieur Nicolas, que si ces suppressions de postes créent une situation difficile, le Gouvernement est pleinement mobilisé à vos côtés pour trouver une issue. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - " Baratin ! sur les bancs du groupe SRC.*) )

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Nicolas](#)

**Circonscription :** Eure (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 995

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Industrie et consommation

**Ministère attributaire :** Industrie et consommation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2009